Partenaires financiers :

Partenaires techniques :

Les présentations PowerPoint des intervenants sont consultables en ligne sur le blog des assises :
www.assisesdelapeche2006.unblog.fr

Document de restitution synthétique des assises de la pêche

La pêche a un avenir, à nous de le construire.

Evénement organisé par le CRPMEM Languedoc-Roussillon

Document réalisé par le Cépralmar

avec le concours du CRPMEM Languedoc-Roussillon

Les présentations PowerPoint des intervenants sont consultables en ligne sur le blog des assises :
www.assisesdelapeche2006.unblog.fr

SOMMAIRE

DISCOURS D'OUVERTURE DES ASSISES DE LA PECHE....3

Discours d'accueil de M. Henri GRONZIO, Président du Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins Languedoc-Roussillon, organisateur des assises de la pêche....3

Discours d'ouverture des différents représentants du secteur de la pêche....7

Présentation des ateliers Ressources, Métiers et Marchés : M. Denis MORENO (CLPMEM Sète), M. Gildas LE CORRE (Ifremer), M. Manuel LIBERTI (CRPMEM LR), M. Jacques SACCHI (Ifremer), M. Bertrand WENDLING (AMOP SaThoAn), M. Alain PAUGAM (Cépralmar)....7

Synthèse du discours de bienvenue de M. Michel TUDESQ, Directeur du Lycée de la Mer Paul Bousquet....7

Synthèse du discours de M. François COMMEINHES, Maire de Sète....7

Synthèse du discours de M. François LIBERTI, Vice-Président du Conseil Général de l'Hérault....8

Synthèse du discours de M. Jean-Baptiste GIORDANO, Vice-Président de la Région Languedoc-Roussillon, Président du Cépralmar....8

Synthèse du discours de M. Damien CAZE, représentant du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche....8

RESTITUTION DES DEBATS....9

Atelier « Ressources »....9

Thèmes abordés....9

Animation....9

Intervenants....10

Etat des lieux et solutions discutées....11

Conclusions de l'atelier « Ressources »....17

Atelier « Métiers »....18

Thèmes abordés....18

Animation....18

Intervenants....18

Etat des lieux et solutions discutées....19

Conclusions de l'atelier « Métiers»....25

Atelier « Marchés » 30

Thèmes abordés 30

Animation 30

Intervenants 30

Etat des lieux et solutions discutées 32

Conclusions de l'atelier « Marchés » 37

CONCLUSION GENERALE DES ASSISES DE LA PECHE 39

DISCOURS DE CLOTURE DES ASSISES DE LA PECHE 40

Discours de M. Henri GRONZIO, Président du Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elavages Marins Languedoc-Roussillon. 40

Discours de clôture des différents représentants du secteur de la pêche 42

Discours de M. Corrado PICCINETTI, Président du comité scientifique consultatif de la Commission Générale des Pêches pour la Méditerranée 42

Discours de M. Gérard RIOU, Directeur du centre Ifremer de Méditerranée 42

Discours de M. François LIBERTI, Vice-Président du Conseil Général de l'Hérault 42

Discours de M. Jean-Baptiste GIORDANO, Vice-Président de la Région Languedoc-Roussillon, Président du Cépralmar. 42

DISCOURS D'OUVERTURE DES ASSISES DE LA PECHE

DISCOURS D'ACCUEIL DE M. HENRI GRONZIO, PRESIDENT DU COMITE REGIONAL DES PECHES MARITIMES ET DES ELEVAGES MARINS LANGUEDOC-ROUSSILLON, ORGANISATEUR DES ASSISES DE LA PECHE :

Monsieur le représentant du Ministre,

Monsieur le Directeur des Pêches,

Monsieur le Président de Région,

Monsieur le Président du Conseil Général de l'Hérault,

Mesdames et Messieurs les élus,

Chers collègues, chers amis,

Tout d'abord, je tiens à vous remercier tous d'être présents cet après midi et ce week-end pour ces assises de la pêche des lagunes au Golfe du Lion.

Je tiens à remercier tout particulièrement nos partenaires financiers, la Région Languedoc-Roussillon, le Conseil Général de l'Hérault et le Crédit Maritime, ainsi que nos partenaires techniques qui nous ont aidés à organiser ces assises, et sans qui cette manifestation n'aurait pas pu avoir lieu. Merci donc au Lycée de la Mer, au Cépralmar, à Ifremer, à la SaThoAn et à l'AMOP.

Certains d'entre vous se posent la question pourquoi avoir organisé ces assises ? Certains d'entre vous le savent, d'autres se doutent, d'autres spéculent, d'autres l'ignorent.

Tout d'abord, ces assises ne sont pas des états généraux.

Si elles peuvent s'avérer revendicatives sur quelques points, elles ne sont pas une critique envers la politique gouvernementale ou communautaire. Pendant longtemps, les pêcheurs ont critiqué, et ce fut bien souvent nécessaire. Mais il n'est plus possible aujourd'hui de rester uniquement en réaction.

Nous ne pouvons plus nous satisfaire de l'image d'une profession en bataille en train de bloquer les ports, même si cela traduit un mécontentement légitime.

Nous devons savoir, aussi, imprimer l'image d'une profession capable de proposer, de construire, et trouver d'autres moyens de nous faire comprendre, d'autres moyens d'avancer, d'autres moyens de nous organiser pour obtenir gain de cause.

La méthode contestataire, même si elle est utile, doit être complétée et enrichie par une véritable force de proposition constructive.

Pour autant le but ne change pas, il est, et a toujours été a le même : faire notre métier, pouvoir en vivre, avoir envie de le transmettre à nos enfants et à d'autres personnes qui souhaitent faire le plus beau métier du monde.

Pour quasiment l'ensemble des métiers de la pêche, nous sommes aujourd'hui à la croisée des chemins.

Notre secteur économique et social est menacé dans quasiment l'ensemble de ses métiers :

- Tout d'abord, les métiers du thon : que ce soient les thoniers senneurs sous les feux de la rampe ces derniers mois ou les thonailleurs, tous deux seront affectés dans les mois et années à venir par les dernières recommandations de l'ICCAT.

Les thonailleurs, bien que moins médiatisés, négocient depuis plusieurs années pour éviter d'être assimilés avec les filets maillants dérivants susceptibles de capturer des cétacés et autres dauphins. Aujourd'hui, ce combat, discret mais efficace, a permis d'obtenir le retrait de l'interdiction de ce métier dans le nouveau règlement communautaire sur la pêche en Méditerranée. L'épée de Damoclès n'est pourtant pas loin, car c'est maintenant un autre combat qu'ils doivent mener pour ne pas rentrer dans le champ des filets maillants dérivants interdits, et pour obtenir la dérogation, comme d'autres l'ont obtenue, de pêcher des thons de moins de 30 kilos.

- Viennent ensuite les chalutiers. Est-il besoin de préciser que ce segment est menacé alors qu'on est en train, aujourd'hui, de détruire à coup de pelle mécanique et de masse, un cinquième de cette flottille ? 20 chalutiers sur 100 vont disparaitre dans notre région. Devons nous attendre d'en perdre d'avantage pour rechercher une solution ?

- Les petits métiers côtiers, peu médiatisés, n'en restent pas moins victimes de conflits d'usages dans la bande côtière pouvant mettre en péril leurs activités. La plaisance, la plongée, le tourisme, les jets ski, les autres métiers de la pêche sont autant d'usagers avec lesquels il faut aujourd'hui s'entendre pour que chacun trouve sa place dans le respect des autres, tout en maintenant la priorité à ceux qui vivent de leur activité toute l'année.

- Enfin, les plus nombreux, ceux parmi lesquels j'ai exercé pendant tant d'années, les petits métiers des lagunes, frères et voisins des conchyliculteurs. Ceux là, ou plus exactement nous autres, sommes très largement soumis à des contraintes environnementales. Tantôt victimes d'un phytoplanton toxique, tantôt d'un orage méditerranéen, tantôt de réseaux d'assainissement défectueux ou insuffisants, tantôt d'une malaïgue, tantôt d'un virus...

Tous ces aléas font qu'aujourd'hui il est impossible à ces métiers ancestraux de se projeter dans l'avenir.

Pourtant, le tableau n'est pas si noir que ça et même s'il y a de quoi décourager certains, il ne faut pas oublier tous les atouts qui sont les nôtres :

- Les lagunes comme le Golfe du Lion sont d'incroyables milieux fertiles de production. Si je peux oser une métaphore, nous avons la chance de bénéficier à la fois de la maternité, de la pouponnière avec les lagunes, de la cour de récréation et du lieu de vie sur le plateau continental et enfin de la maison de retraite dans les fosses au-delà du plateau.

Serait-il raisonnable de jeter le bébé avec l'eau du bain !

Serait-il raisonnable de ne pas profiter de cette richesse ? Pour ma part, je ne le crois pas !

- L'identité, la culture et la tradition de pêche ont permis de développer une capacité technique et humaine enviées par nos voisins. A en croire certains, nous serions mêmes presque trop bons pêcheurs !! Des générations de pêcheurs se sont succédées dans la région et tout particulièrement autour des lagunes et ont permis de développer un modèle de gestion Méditerranéen grâce aux prud'homies.

Cette culture maritime a permis le développement de zones rurales même lorsque les moustiques ne laissaient venir aucun touriste sur nos côtes. Cet été nous étions là parmi les touristes et aujourd'hui, 1er décembre, nous sommes encore là avec nos matelots, nos emplois et nos familles qui vivent grâce à nous et à nos métiers.

Comment oublier ceux qui font la constance de l'économie régionale ? Ceux qui habitent sur le littoral lorsque les touristes n'y sont plus ?

- Nous sommes ici dans le Lycée de la Mer Paul Bousquet.

Saviez vous que ce Lycée de la Mer est celui qui accueille le plus d'élèves en France ? Cet établissement avec ses enseignants et ses personnels permettent chaque année de former autant de professionnels compétents à qui on reproche aujourd'hui de savoir trop bien pêcher. Désolé, mesdames et Messieurs les professeurs de vous dire qu'apparemment vous enseignez trop bien.

Ce centre de formation est un immense atout pour nous et il permet aujourd'hui de former autant à des métiers traditionnels qu'aux métiers de demain.

- Enfin, atout non des moindres, mais qui n'est pas propre à notre région : le marché des produits de la pêche connait aujourd'hui un véritable essor. Effet de mode, ou réelle prise de conscience de la nécessité de bien se nourrir ? Le consommateur veut, aujourd'hui, manger du poisson et des coquillages.

Comment pourrait-on laisser passer cette tendance sans en profiter ? Quelle entreprise serait assez folle pour ne pas surfer sur la vague ?

Vous le voyez donc, notre secteur connaît des difficultés, mais il possède, incontestablement, de nombreux atouts susceptibles de lui redonner la place qu'il mérite.

Mesdames et Messieurs les décideurs, chers amis, chers collègues, j'espère maintenant que vous avez tous compris l'intérêt de ces assises de la pêche.

Mieux gérer la ressource, adapter nos métiers, maîtriser un peu mieux nos marchés, tels sont nos objectifs.

Il est temps aujourd'hui de **SUBIR OU DE CHOISIR** et pour cela nous aurons besoin de tous : élus politiques, scientifiques, voisins Catalans ou Italiens, Administrations, représentants professionnels nationaux et d'autres régions maritimes.

Merci d'avance de votre appui et du travail que vous allez fournir demain et après demain. Je vous souhaite à tous de bons travaux et un bon week-end.

DISCOURS D'OUVERTURE DES DIFFERENTS REPRESENTANTS DU SECTEUR DE LA PECHE

PRESENTATION DES ATELIERS RESSOURCES, METIERS ET MARCHES : M. DENIS MORENO (CLPMEM SETE), M. GILDAS LE CORRE (IFREMER), M. MANUEL LIBERTI (CRPMEM LR), M. JACQUES SACCHI (IFREMER), M. BERTRAND WENDLING (AMOP SATHOAN), M. ALAIN PAUGAM (CEPRALMAR)

M. Denis MORENO s'est exprimé sur la gestion de la ressource au côté de M. Gildas LE CORRE, M. Manuel LIBERTI leur succédant au côté de M. Jacques SACCHI pour présenter l'atelier « Métiers ». Enfin, les différents thèmes abordés dans l'atelier « Marchés » ont été présentés par M. Alain PAUGAM et M. Bertrand WENDLING.

SYNTHESE DU DISCOURS DE BIENVENUE DE M. MICHEL TUDESQ, DIRECTEUR DU LYCEE DE LA MER PAUL BOUSQUET

M. Michel TUDESQ, hôte des assises de la pêche, a évoqué la solidarité qui a toujours lié les gens de la mer entre eux et qui ne manquerait pas de porter ses fruits lors de ces assises.

SYNTHESE DU DISCOURS DE M. FRANÇOIS COMMEINHES, MAIRE DE SETE

M. François COMMEINHES a insisté sur le rôle des collectivités en termes de préservation de la ressource et d'aménagement de l'espace.

SYNTHESE DU DISCOURS DE M. FRANÇOIS LIBERTI, VICE-PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL DE L'HERAULT

M. François LIBERTI a évoqué l'importance socio – économique de la pêche pour le département de l'Hérault et la richesse culturelle de ce secteur d'activités. Evoquant plus particulièrement l'action des professionnels sur la réglementation communautaire sur l'anguille, il a rappelé combien il est essentiel que les pêcheurs s'investissent et s'impliquent pour la mise en place de réglementations cohérentes.

SYNTHESE DU DISCOURS DE M. JEAN-BAPTISTE GIORDANO, VICE-PRESIDENT DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON, PRESIDENT DU CEPRALMAR

Après avoir rappelé les multiples atouts du Golfe du Lion, M. Jean-Baptiste Giordano a porté l'attention sur le rôle primordial de la Région Languedoc-Roussillon en tant que partenaire financier concernant les projets de modernisation de la filière pêche dont le budget pour ce secteur a atteint 1 million d'euros en 2006 et qui devrait atteindre plus de 4 millions d'euros en 2007, soit deux fois plus que l'enveloppe de l'Etat affiché dans ce secteur pour le Contrat de Projet.

SYNTHESE DU DISCOURS DE M. DAMIEN CAZE, REPRESENTANT DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

M. Damien Cazé a tout d'abord exprimé tout l'intérêt que suscitent ces assises et combien les travaux qui en découlent sont attendus. Le représentant du Ministre a ensuite insisté sur le soutien du ministère vis-à-vis des professionnels rappelant que la France s'est abstenue sur le règlement Méditerranée, a résisté à l'ICCAT, a obtenu le report de l'interdiction de la thonaille, avec pour ambition de voir se pérenniser cette pêche ancestrale. Il a ensuite mis en avant tous les atouts de la pêche Méditerranéenne et la nécessité de garder espoir dans son avenir.

RESTITUTION DES DEBATS

La journée de débat des assises de la pêche du samedi 2 décembre 2006 a permis d'accueillir des échanges fructueux entre les différents acteurs de la filière pêche, les organisations professionnelles, les collectivités territoriales et les scientifiques.

Près de 400 participants venus de tout le Golfe du Lion (Languedoc-Roussillon, PACA, Corse, Catalogne, Italie) et d'ailleurs ont pu aborder les problématiques actuelles autour de 3 ateliers fondés sur une logique de filière : Ressources, Métiers et Marchés, eux même découpés en différents thèmes de discussion.

ATELIER « RESSOURCES »

Premier maillon nécessaire à la pêche, la variété et l'abondance des ressources halieutiques conditionnent l'ensemble de l'organisation des pêcheries, des métiers et du marché.

De par sa morphologie, le plateau continental du Golfe de Lion est une zone de pêche exceptionnelle où cohabite une grande diversité de métiers, allant des pêcheurs petits métiers aux thoniers – senneurs en passant par les chalutiers. Cependant, la constitution d'une zone sous juridiction nationale ou communautaire reste une étape préalable à franchir pour la mise en place d'une gestion à l'échelle du Golfe du Lion.

Avant de débattre, l'après midi, sur les choix de gestion des ressources permettant la viabilité des espèces et des activités de pêche, les discussions de la matinée se sont orientées sur l'état des connaissances et les systèmes d'information permettant une meilleure appréhension des ressources halieutiques du Golfe du Lion.

THEMES ABORDES:

Quel état des ressources ? Aujourd'hui et demain.

Quels choix pour la gestion des ressources ?

ANIMATION:

M. Denis MORENO : Président du Comité Local des Pêches de Sète, Prud'homme major de l'étang de Thau.

M. Gildas LE CORRE : IFREMER - Responsable du Département Halieutique Méditerranéen et Tropical, Chef du Laboratoire Ressources Halieutiques de Sète.

INTERVENANTS:

- *Quel état des ressources ? Aujourd'hui et demain.*

M. Gildas LE CORRE – IFREMER – Etat des stocks : connaissances et diagnostic.

M. Jordi LLEONART – FAO – Comment accroître la biomasse ?

M. Jean-Yves JOUVENEL – P2A– Comment accroître la biomasse ?

M. Jean-Luc DESFORGES – Affaires Maritimes – La notion de taille minimale.

- *Quels choix pour la gestion des ressources ?*

Mme Emilie GELARD – CNPMEM – Le cadrage international.

M. Francesc SARDA – ICM Barcelone – Les crevettes profondes.

M. Denis MORENO – CLPM de Sète - Exemple de zone de cantonnement sur l'étang de Thau.

M^{elle} Marie DORDOLO, M^{elle} Eva GUILMO, M. Pierre-Yves HARDY et M^{elle} Ségolène MONTEILLIER - Elèves ingénieurs de l'Agro-Montpellier – Qu'est ce qu'un plan de gestion ?

ETAT DES LIEUX ET SOLUTIONS DISCUTEES :

Ces tableaux récapitulatifs rendent compte de manière synthétique des différents sujets abordés lors des discussions de l'atelier « Ressources ».

ATELIER RESSOURCES (1)

Quel état des Ressources? Aujourd'hui et demain :

Animé par M. Denis Moreno (CLPMEM Sète)

Discussion : L'état des ressources locales

Etat des lieux/Constats	Solutions discutées
Très bonne connaissance individuelle du milieu, de ses espèces et de leurs évolutions qui constitue une grande partie du savoir-faire des pêcheurs professionnels	**L'action « sentinelle » des pêcheurs professionnels, renforcée par les pêcheurs récréatifs,** pourrait être utilisée autrement que par le bouche-à-oreille pour dresser un état des lieux couvrant l'ensemble des secteurs exploités par la pêche, avec une actualisation et un niveau de synthèse rapide **Un regroupement d'informations aujourd'hui partielles et disséminées** pourrait permettre une meilleure perception de l'évolution naturelle du milieu côtier, une prise en compte plus rapide de ces changements et une meilleure évaluation des effets produits (direct et indirect) par les aménagements et décisions de gestion **Les déclarations de captures** sont un passage obligé pour la reconnaissance de l'existence d'une activité de pêche
Raréfaction ou disparition locale de certaines espèces endémiques (huître plate, oursin, ...)	
Apparition d'espèces connues sous d'autres climats (barracuda, coryphène, ...)	
Problèmes de prédation par des espèces protégées (flamand rose) ou en expansion (cormorans)	
Evénement de prolifération (méduses) qui gênent ou empêchent des pratiques de pêche	
Il n'existe que très peu de données statistiques permettant de suivre l'évolution de l'exploitation et de l'état des ressources locales	
Forte sensibilité des milieux lagunaires et côtiers aux évolutions du bassin versant, de l'occupation humaine du littoral et au	**Les écosystèmes lagunaires et côtiers sont dépendants** d'événements ou d'évolutions qui ne se décident pas dans le monde de

changement climatique **Problèmes de pollution** liée à des bassins versant très urbanisés	la pêche : il faut être visible et reconnu et pour faire prendre en compte les objectifs de pêche durable **Le Réseau de Suivi Lagunaire (RSL)** pourrait intégrer des mesures et un diagnostic sur les ressources exploitées locales
Importante variation d'abondance de certaines espèces selon les années (seiche, rouget, sole, anguille, ...)	**Conserver la polyvalence** aussi bénéfique pour la protection de la ressource que pour la subsistance des petits métiers
Des ressources considérées comme locales pourraient être très dépendantes entre différents sites (exemple tellines)	**Etudier ces ressources pour savoir s'il s'agit de sous-population** d'une ressource qu'il faudrait alors considérer plus globalement
Importance de la pêche récréative pour certaines espèces	**Intégrer l'ensemble des activités de pêches** professionnelles et récréatives dans les évaluations de la ressource et les décisions de gestion
L'implantation de récifs artificiels accompagnés d'une gestion effective produit des effets positifs sur la biodiversité et les niveaux d'abondance des ressources	**Se baser sur les expériences réussies pour implanter de nouvelles réserves et récifs artificiels** et pour choisir les options d'aménagement et de gestion de ces espaces
La cohabitation des réserves marines et de la petite pêche est possible dans la durée et à profit commun	
Problèmes de braconnage sur des ressources qui nécessitent peu de moyens de pêche, ou très attractives par leur prix de vente : effet négatif direct sur les ressources et indirect sur la commercialisation	**Renforcement de la surveillance** des zones de pêche par les prud'homies, des gardes jurés, la gendarmerie maritime ou par des agents territoriaux (commune, département, région)

ATELIER RESSOURCES (2)

Quel état des Ressources? Aujourd'hui et demain :

Animé par M. Gildas Le Corre (IFREMER Sète)

Discussion : L'état des ressources partagées

Etat des lieux/Constats	Solutions discutées
Très bonne connaissance individuelle des espèces et de leurs évolutions par les pêcheurs : cette connaissance est très liée aux engins utilisés. La diversité des engins utilisés peut produire des perceptions différentes, voire en opposition, selon les métiers	**Vers un observatoire régional des pêches,** qui intègre des informations sur les ressources et les milieux **Poursuivre les efforts de collaboration professionnels / scientifiques** ce qui permettrait par exemple de compléter l'information des campagnes scientifiques (durée 1 mois) sur l'ensemble de l'année
Statistiques de pêche disponibles pour les ventes sous criées et dans les OP	
Série de campagnes scientifiques d'évaluation des ressources démersales et des ressources petits pélagiques	
Forte sensibilité des milieux côtiers, du plateau et du talus aux apports du Rhône et des fleuves côtiers	**Renforcer l'analyse des effets à court, moyen et long terme des apports des fleuves**, de leurs fluctuations, sur les écosystèmes marins pour intégrer ou agir sur ces contraintes
Bonne connaissance du plateau continental (jusqu'à 100 m de profondeur) et relative méconnaissance des canyons et zones profondes	**Confirmation de la sanctuarisation des fonds marins supérieurs à 1000 m** **Renforcer le niveau de connaissance sur le talus et les canyons** : milieu, ressources, modes d'exploitation adaptés
Juvéniles et adultes de petites tailles constituent une forte proportion des débarquements	**Résoudre la divergence entre objectifs biologiques optimum et valorisation économique des captures** : valeur élevée sur les petites tailles, capture multi-spécifique, tradition de très faible niveau de rejet

Nécessaire identification de zones de concentration des juvéniles à réaliser	**Actualiser les connaissances** en intégrant les données scientifiques et professionnelles
Polyvalence et pluriactivité de la pêche avec un fort niveau d'interaction entre métiers sur les espèces	**Rechercher un équilibre entre métiers** en conservant une polyvalence
Diagnostic scientifique de pleine exploitation ou de surexploitation pour les espèces démersales en contradiction avec les abondances observées certaines années ou saisons par les pêcheurs professionnels	**Renforcer la présentation des résultats scientifiques**, l'échange d'informations et développer des méthodes d'intégration des connaissances des professionnels dans l'évaluation des stocks **Disposer d'indicateurs permettant de mesurer les résultats de capture à l'échelle globale du golfe du Lion,** et à l'échelle de flottille ou d'un bateau
Effet concentrateur de biomasse des croches et des quelques milieux rocheux en zone profonde	**Evaluer un projet de récif artificiel en eau profonde** et conduire une expérience pilote d'implantation
Incohérence entre l'espace géographique des ressources du Golfe du Lion et l'espace juridique (limite des eaux territoriales à 12 MN)	**Engager une normalisation juridique** telle que l'instauration d'une Zone de Protection Halieutique

ATELIER RESSOURCES (3)

Quels choix pour la gestion des ressources ?

Animé par M. Denis Moreno et M. Gildas Le Corre

Discussion : Quelle gestion mettre en place pour les ressources locales et partagées?

Etat des lieux/Constats	Solutions discutées
L'exploitation des ressources du Golfe du Lion est réalisée par les pêcheurs professionnels de l'ensemble de la Région Languedoc-Roussillon, la partie Ouest de la Région Provence Alpes Côte d'Azur, et la partie Nord de la Région Catalogne espagnole	**Un plan de gestion du Golfe du Lion** doit engager en partenariat l'ensemble des professionnels, scientifiques et décideurs régionaux et nationaux, pêcheurs récréatifs, représentants de la société civile concernés par le devenir de la pêche dans ce grand ensemble géographique
Niveau d'échange d'information et de communication jugé globalement insuffisant entre scientifiques, institutionnels et professionnels	**Création d'un observatoire méditerranéen sur le Golfe du Lion**, pour permettre la mise en commun de données et d'informations par les différentes parties prenantes
Une prud'homie décide et applique des règles permettant la gestion de son territoire : les solutions adoptées par des prud'homies voisines peuvent être différentes, voire dans certains cas contraires, augmentant l'hétérogénéité de gestion des zones lagunaires et côtières	**Renforcer les échanges entre prud'homies de Méditerranée**, pour permettre un échange d'informations sur les actions menées, leur réussite ou leur échec, et de développer des gestions locales complémentaires
Cohabitation de la réglementation prud'homale et de réglementations régionale, nationale et européenne : bien que souvent complémentaire, il y a souvent méconnaissance réciproque des problèmes résolus ou en suspens	**Poursuivre l'inventaire des règlements prud'homaux** et en réaliser une synthèse au niveau du Golfe du Lion **Développer des formations sur la réglementation des pêches**
La polyvalence et la pluri-activité sont la situation de référence / la mono-activité sur une seule espèce cible est l'exception : la majorité des ressources est exploitée simultanément par plusieurs métiers	**Conserver et maintenir une polyvalence des activités**, avec possibilité de report vers différentes espèces cibles

<table>
<tr><td>Incompatibilité entre maillage réglementaire des chaluts et taille minimale des espèces, entre taille et poids d'espèces, ...</td><td rowspan="3">Pour qu'un règlement soit applicable, il doit être élaboré en prenant en compte les pratiques actuelles et leurs capacités d'évolution

Une gestion durable doit permettre un ajustement en continu aux évolutions des ressources et des métiers : les principes d'augmentation ou de diminution des prélèvements sur les ressources, ainsi que les critères de décision, doivent être définis avant que les problèmes n'apparaissent</td></tr>
<tr><td>Difficulté pour une pêcherie de revenir à un optimum biologique lorsque celui-ci est dépassé (illustration par le cas des crevettes profondes)</td></tr>
<tr><td>La reconversion de métiers (suite à diminution de ressource ou motif réglementaire) ne fait généralement que reporter un problème vers d'autres lieux ou espèces (effet cascade)</td></tr>
<tr><td>La délimitation de zones d'interdiction de pêche est souvent efficace pour la protection des ressources</td><td>Expérimentation d'Aire Marine Protégée, de repos biologique pour protéger les stades critiques (nurseries de juvéniles, concentration de reproducteurs, ...)</td></tr>
<tr><td>Certaines règles apparaissent sans « préavis » et modifient radicalement le mode de gestion : un système réglementaire en permanente évolution tend à renforcer les stratégies opportunistes de court ou de très court terme.</td><td>La visibilité du mode de gestion des ressources est impérative à l'échelle du moyen terme (10-25 ans) pour que les exploitants puissent choisir une stratégie durable</td></tr>
<tr><td>Le respect de certaines réglementations ne peut être vérifié qu'une fois les opérations de pêche terminées</td><td>Mettre en place des règles de gestion permettant des possibilités d'auto-contrôle par chaque patron ou par les organisations professionnelles, en amont des contrôles de police des pêches</td></tr>
<tr><td>Risque d'évolution négative de l'image de la pêche dans le grand public, la société civile</td><td>Promouvoir une communication positive sur les efforts et résultats obtenus dans la gestion des ressources

Renforcer les échanges entre les structures pour favoriser le transfert d'expérience</td></tr>
<tr><td>Manifestation d'une volonté de tous les acteurs présents d'engager et de participer à une concertation de type plan de gestion</td><td>Contexte favorable à une élaboration concertée du devenir de la pêche dans le Golfe du Lion, en phase avec le volet Plan de Gestion du règlement technique européen adopté en 2006</td></tr>
</table>

CONCLUSIONS DE L'ATELIER « RESSOURCES » :

- Proposition d'un Plan de Gestion pour une exploitation durable et concertée des ressources du Golfe du Lion, à l'initiative de la profession :
  - Réunion de l'ensemble des acteurs concernés des Régions Languedoc-Roussillon, PACA et Catalogne espagnole
  - Sélection d'objectifs à court et moyen terme
  - Création d'une zone juridique pour les eaux extra – territoriales
  - Conservation de la polyvalence de l'exploitation et recherche d'un équilibre entre métiers
  - Amélioration du diagnostic et du suivi

- Promouvoir :
  - Renforcement de la communication entre acteurs, entre structures existantes, en recherchant de nouveaux indicateurs : contribution du pêcheur – sentinelle
  - Expérimentation d'Aire Marine Protégée, de repos biologique, de récifs en zone profonde
  - Intégration des captures de la pêche de plaisance, de la prédation et des effets anthropiques dans le diagnostic de la ressource
  - Evolution technologique pour diminuer les captures accessoires, et améliorer l'image publique de l'exploitation des ressources
  - Echanges entre prud'homies pour renforcer l'équilibre local/régional de la gestion lagunaire et côtière

ATELIER « METIERS »:

Deuxième maillon essentiel à la filière, les métiers de la pêche sont entendus dans cet atelier à la fois comme art de pêche mais également comme profession de pêcheur. Vivant de la ressource mais dépendant des fluctuations du marché, les métiers sont au centre de la filière.

Du métier menacé comme la thonaille aux emplois de matelot menacé sur les chalutiers, ce maillon est au cœur de troubles et de doutes importants nécessitant de s'interroger sur l'avenir des métiers pratiqués dans le Golfe du Lion ainsi que sur la place et le rôle de l'homme face à son métier.

THEMES ABORDES :

Quel avenir pour les métiers ?

L'homme face à son métier.

ANIMATION :

M. Manuel LIBERTI – Vice-Président du Comité Régional des Pêches Languedoc-Roussillon.

M. Jacques SACCHI – IFREMER – Technologiste des Pêches, département Halieutique Méditerranéen et Tropical.

INTERVENANTS :

- *Quel avenir pour les métiers ?*

M. Jacques SACCHI – IFREMER – Les évolutions des métiers et des techniques de capture.

M. Alain LIENNARD – CIRAD – La problématique énergétique dans la pêche.

M. Steve CUNNINGHAM – IDDRA – Exemples de plan de gestion intégré.

M. Jacques GUILLAUME – CLPMEM Var – L'intégration des activités de pêche dans l'espace littoral.

M. Mario FERRETTI – CIRSPE (Italie) – Segmentation et polyvalence en Italie.

- *L'homme face à son métier :*

M. Michel TUDESQ – Lycée de la Mer Paul BOUSQUET de Sète – La formation face aux exigences des métiers.

Mme Marie-Christine HERVOUET DION – FAF Pêche – La formation actuelle des marins permet-elle une reconversion ? Vers quels métiers ?

Mme Hélène REY-VALETTE – Université Montpellier I – L'importance socio-économique.

Mme Caroline MANGALO – CNPMEM – Représentativité et structures professionnelles.

ETAT DES LIEUX ET SOLUTIONS DISCUTEES :

Ces tableaux récapitulatifs rendent compte de manière synthétique des différents sujets abordés lors des discussions de l'atelier « Métiers ».

ATELIER METIERS(1) **Quel avenir pour les métiers ? Animé par M. Jacques Sacchi (IFREMER Sète)**	
Discussion : Mutations et évolutions possibles des infrastructures	
Etat des lieux/Constats	Solutions discutées
Prix du carburant : représente une charge importante pour tous les métiers de la mer	Réduction globale de la consommation de carburant par un contrôle permanent à l'aide d'**économètre.** Réduction des temps de fortes consommations (réduction des **temps de calée**, introduction **des marées**). Réduction de la traînée du chalutage par l'utilisation de **nouveaux matériaux.** Utilisation d'énergie alternative comme les **huiles végétales pures** (HVP), compatible avec les moteurs des chalutiers et des petits métiers.

Nouvelles techniques de pêche économes et respectueuses de l'environnement : difficultés de rentabilité et d'adaptation au sein des activités existantes.	Prouver **l'efficacité technico économique** de ces techniques par des essais "grandeur nature", favoriser leur **adaptation par un encadrement réglementaire et scientifique spécifique.**
Concilier la nécessité de **revalorisation l'image** de la pêche et celle de rechercher de **nouvelles formes d'activité**	Développer le **« tourisme pêche »** et la notion de « garde marin »
Inadéquation ou absence des **infrastructures portuaires** face aux exigences présentes et futures de la pêche lagunaire et littorale	Nécessité de **mieux intégrer** les besoins en infrastructures de l'ensemble des activités de pêche dans les plans d'aménagement littoraux et portuaires
Difficultés de concilier **polyvalence et segmentation** avec l'introduction de nouveaux métiers ou de nouvelles formes d'activité	Conserver cette polyvalence mais **structurer et encadrer les nouvelles activités** pour conserver un équilibre entre les différentes professions marines et lagunaires
Concurrence de la **pêche récréative**	Nécessité d'**adapter la réglementation** de la pêche récréative à celle de la pêche professionnelle

ATELIER METIERS (1) **Quel avenir pour les métiers ? Animé par M. Jacques Sacchi (IFREMER Sète)**	
Discussion : Les nouvelles gouvernances et structurations de l'activité	
Etat des lieux/Constats	Solutions discutées
Difficulté croissante de rentabilisation des entreprises de pêche, face à une augmentation des charges et une ressource limitée	Nécessité de **maximiser** l'exploitation de la ressource en se basant sur le **rendement maximum soutenable** (MSY) de chaque espèce
Un **arrêt biologique seul est insuffisant** pour gérer la ressource	Privilégier une réduction de capacité globale Réduire l'effort de pêche par **le nombre de jour en mer** afin de diminuer également les charges
Nécessité de réguler la compétition entre flottilles concurrentes sur une même ressource	**Ajuster la diminution de l'effort de pêche** de l'ensemble des flottilles et des métiers exploitant cette ressource, en fonction de leur taux d'exploitation
Mauvaise **valorisation des productions**, nécessité d'une meilleure adéquation entre les volumes débarqués et les possibilités de débouchés	**Unir les producteurs** du Golfe du Lion pour la mise en place d'un **projet commun de commercialisation**
Nouveau cadre d'exercice des métiers avec l'application de la **PCP en Méditerranée**	Nécessité de mettre en place un nouveau mode de **gestion du Golfe du Lion** dans un cadre **institutionnel associant tous les acteurs de la filière**

ATELIER METIERS (2)

L'homme face à son métier. Animé par M. Manuel Liberti (CRPMEM LR)

Discussion : Formation et valorisation du métier

Etat des lieux/Constats	Solutions discutées
"Micro-entreprise" très vulnérable et pénurie de matelots	**Sensibiliser les patrons** pêcheurs à la formation des jeunes
Métiers de la pêche souvent **peu attractifs pour les jeunes**, qui sont souvent déçus par les stages	Introduire la notion de **"bateau-école"** qui pourrait accueillir des jeunes en formation
	Dédommagement d'un patron et de son équipage pour **former les élèves** sur son navire
La Méditerranée ne dispose **pas de tous les niveaux de formation** **Formations mal adaptées** aux différents métiers de la pêche	Mise en place de nouveaux diplômes au Lycée de la Mer Paul Bousquet : - le "**brevet de commandement de pêche au large"** - la formation de "**machine de pêche au large**" - le "**brevet intermédiaire**" (se situant entre l'ancien PCM et l'actuel capacitaire)
Nombre de **place limité** **Eloignement** des centres de formation	Nécessité de **mettre à profit** les périodes d'arrêts d'activité pour développer les **formations** avec indemnisations
Difficulté d'adéquation entre temps de formation et la continuité des activités professionnelles	Développer la **Validation d'Acquis d'Expérience** (VAE) finançable (par la FAF Pêche et Cultures Marines)
Risque pour un marin pêcheur d'avoir à **diversifier** son activité	Etudier la mise en œuvre de la **modularité** des formations
	Etudier la possibilité de **formation à distances**

	Faciliter dans les formations la **pluriactivité** au sein du secteur maritime
Mauvaise application de la réglementation du **droit du travail** **Participation** des marins à la vie des organisations professionnelles quasi **inexistante** Régime des marins menacé	Développer des **moyens d'informations** liés aux droits et à la protection sociale des marins

ATELIER METIERS (2) **L'homme face à son métier. Animé par M. Manuel Liberti (CRPMEM LR)**	
Discussion : Aspects socio-économique et représentativité	
Etat des lieux/Constats	Solutions discutées
Manque de **données économiques** Absence de **déclaration de captures** Manque de **structures de centralisation** de données existantes **➔ manque de reconnaissance de la pêche méditerranéenne au niveau national et communautaire**	Nécessité de **collecter les informations** pour un suivi économique des flottilles
	Arrêter de se baser uniquement sur les données des criées qui ne représentent qu'une faible part des valeurs méditerranéennes, aller **chercher l'information sur le terrain**, directement au contact des professionnels
	Inciter les professionnels à **remplir leurs déclarations** de capture et généraliser ces déclarations pour l'ensemble des pêcheries
	Développer des **partenariats** entre les professionnels, les services des Affaires Maritimes, les centres de gestion, les criées, les OP, les universités, l'Ifremer, le Cépralmar…
	Développer un **observatoire régional** des pêches maritimes

<table>
<tr><td rowspan="2">Manque de moyens humains et financiers pour les comités régionaux

Charge de travail très importante et manque de personnel

Multiplication des centres décisionnels : communes, départements, régions, état, commission européenne, CGPM, ...

A l'échelle nationale, grands écarts entre les financements des différents comités régionaux

Impossibilité de financement du fonctionnement par les collectivités territoriales

Incohérence de la loi 91 par rapport aux moyens mis à disposition des organisations professionnelles</td><td>- Donner plus de moyens aux comités régionaux des pêches et octroyer une meilleure répartition des financements

- Donner la qualification d'établissement public aux organisations professionnelles

- Rendre éligible les aides au fonctionnement des organisations professionnelles

- allouer au CNPMEM une enveloppe financière de l'Etat pour une redistribution des cotisations professionnelles obligatoires (CPO) en faveur des comités locaux et régionaux

- recouvrir efficacement les CPO 1ers acheteurs</td></tr>
<tr><td>Nécessité d'établir une meilleure communication et une meilleure organisation entre les différentes structures existantes en Méditerranée</td></tr>
<tr><td>Sous représentativité de la pêche méditerranéenne au niveau communautaire</td><td>Nécessité pour la Méditerranée d'être mieux représentée au niveau communautaire : mise en place d'une permanence à Bruxelles spécialisée dans le secteur des pêches et cultures marines méditerranéennes</td></tr>
<tr><td colspan="2">➔ développer un observatoire régional des pêches maritimes pour que la pêche méditerranéenne soit mieux reconnue au niveau national et communautaire, pouvoir obtenir des aides en cas d'incident et gérer au mieux les licences de pêche. Cet observatoire permettrait d'anticiper les évolutions du secteur et pourrait être le cadre d'une meilleure communication entre les différentes structures.</td></tr>
</table>

CONCLUSIONS DE L'ATELIER « METIERS»

Améliorer le rendement économique des métiers existants

- Réduire les coûts d'exploitation (carburant).
- Améliorer l'hydrodynamisme des chaluts (nouveaux matériaux) et de leurs gréements (panneaux).
- Améliorer le contrôle permanent de la consommation de carburant.
- Mener une réflexion sur le temps de pêche par rapport à la consommation de carburant et aux impératifs de commercialisation.
- Evaluer les performances technico-économiques de l'utilisation de carburant alternatif pour tous les métiers.

Propositions d'actions

- Tester l'utilisation de carburant alternatif sur un échantillon de navires. Evaluer son application à l'ensemble de la flottille du Golfe du Lion.
- Evaluer l'efficacité de systèmes de contrôle permanent de la consommation de carburant ; tester leur applicabilité à la flottille chalutière.

Nouvelles techniques de capture, plus économes d'énergie et respectueuses de l'environnement

- Développer ou transférer des techniques de capture plus économes d'énergie et respectueuses de l'environnement pour la bande littorale et pour le plateau continental.

Propositions d'actions

- Expérimentations de techniques de pêche aux nasses ; test de nouveaux types ; évaluation des conséquences en termes de rentabilité, de ressource et de gestion.
- Evaluer les possibilités d'utiliser des filets pièges collectifs en zone littorale.
- Evaluer les possibilités d'application de la technique de pêche de la senne danoise au contexte de l'exploitation des ressources du Golfe du Lion.

Infrastructures portuaires

- Adapter les infrastructures portuaires aux nouvelles contraintes de la filière et dans l'optique d'une meilleure reconnaissance des métiers de pêche.

Propositions d'actions

- Réunir une commission impliquant les décideurs sur l'analyse des besoins et contraintes en matière d'infrastructures portuaires pour l'ensemble des points de débarquements, lagunaires et maritimes.

Gestion des métiers et de leurs activités

- Structurer les activités de pêche tout en renforçant la diversité des techniques et la flexibilité des pratiques.
- Améliorer la cohabitation entre tous les usagers de la mer.
- Lutter contre la pêche illégale.
- Intégrer tous les professionnels, nationaux ou de pays voisins dans la gestion des activités.
- Impliquer tous les acteurs de la filière, nationaux et voisins dans la mise en place des procédures de gestion des ressources du Golfe du Lion.

Propositions d'actions

- Mise en place d'un plan pilote de gestion de l'activité de pêche du Golfe du Lion, du littoral aux accores, intégrant toutes les participations catalane, provençale, languedocienne.
- Etablissement d'un cahier des charges d'étude de cas.
- Promouvoir l'image d'un métier de pêche responsable garant de la préservation des espèces et de l'environnement.
- Mise en place d'une commission chargée d'évaluer les besoins en communication et valorisation des métiers de la pêche auprès du public et des médias.

Développer les formations en Méditerranée et adapter l'accès (temps, indemnités…) à celles-ci

- Rendre disponibles les formations de degrés les plus élevés pour la Méditerranée.
- Adapter la formation au commandement pour la petite pêche.
- Adapter les temps de formation.
- Aider à la diversification de l'activité des marins.

Propositions d'actions

- Ouverture du brevet de "commandement de pêche au large".
- Projet d'ouverture d'une formation de "machine de pêche au large".
- Mise en place du projet pilote pour l'ouverture, pour les petits métiers, du brevet "intermédiaire" se situant entre l'ancien PCM et l'actuel capacitaire.
- Maintien des expériences pilotes sur certains brevets de la formation en alternance.
- Développer la validation d'acquis d'expérience (VAE) finançable par le FAF Pêche et Cultures Marines.
- Etudier la possibilité de mettre en œuvre la "modularité" de certaines formations.
- Développer la formation à distance.
- Mettre à profit les arrêts d'activité pour développer les formations des équipages, des patrons, des propriétaires… Ces temps de formation devront faire l'objet d'indemnisations pour compenser la perte de revenus occasionnés par l'arrêt d'activité.
- Les formations doivent faciliter la pluriactivité au sein du secteur maritime : pêche / cultures marines / commerce / plaisance / tourisme bleu… afin d'offrir des alternatives à la reconversion hors secteur maritime.

Les droits des marins

- Rétablir le retard en matière d'application de la réglementation du droit du travail.
- Inciter la participation des marins à la vie des organisations professionnelles.
- Annuler la menace sur le régime spécial des marins.

Propositions d'actions

- développer les moyens d'informations liés aux droits et à la protection sociale des marins notamment par le biais de rencontres régulières entre patrons et salariés au sein des organisations professionnelles.

Le secteur économique des pêches n'est pas reconnu à sa juste valeur

- Récolter des données économiques, des données de captures.
- Développer des structures de centralisation de données existantes ou à venir.
- Améliorer la reconnaissance du secteur économique et social tant au niveau de l'utilisation des espaces que des négociations sur la gestion des pêcheries à l'échelle nationale, communautaire et internationale.

Propositions d'actions

- Développer un observatoire régional des pêches maritimes.
- Développer des partenariats entre professionnels, services des Affaires Maritimes, centres de gestion, criée, OP, Ifremer, universités, Cépralmar...
- Généraliser les déclarations de captures pour l'ensemble des professionnels des pêcheries.

La représentativité professionnelle souffre d'un déficit de moyens humains et financiers, de moyens de communication, d'une augmentation considérable de la masse de travail

- Faciliter la représentation des organisations professionnelles au niveau départemental, régional, national, communautaire, international...
- Meilleure répartition des budgets entre les instances.
- Recouvrir les CPO 1ers acheteurs.
- Rendre éligible les aides au fonctionnement des organisations professionnelles.

Propositions d'actions

- Mise en place d'une permanence spécialisée dans le secteur des pêches et cultures marines à Bruxelles.

- Allouer au CNPMEM une enveloppe financière de l'Etat (assurant son fonctionnement) ce qui permettrait une redistribution des cotisations professionnelles obligatoires (CPO) plus équitable pour les comités locaux et régionaux.
- Donner la qualification d'établissement public aux organisations professionnelles.

ATELIER « MARCHES »:

Troisième et dernier maillon de la filière pêche, les marchés sont à l'interface entre les métiers et les consommateurs. Moins conscients de leur dépendance vis-à-vis de la ressource mais préoccupés par l'évolution des métiers qui conditionnent les apports de marchandises, les acteurs du marché s'interrogent sur les améliorations possibles de l'organisation des filières de commercialisation, les stratégies de valorisation des produits, des co-produits des invendus.

THEMES ABORDES :

L'organisation des filières de commercialisation.

Quelles stratégies pour valoriser les produits ?

Valorisation des co-produits et des invendus.

ANIMATION :

Melle Aurélie DESSEIN – Responsable Qualité de l'AMOP.

M. Alain PAUGAM – Directeur du Cépralmar.

Melle Claire-Marine LESAGE – Chargée de mission Cépralmar.

M. Philippe MAINGOURD – Directeur de la Criée d'Agde.

M. Bertrand WENDLING – Directeur de l'OP SaThoAn.

M. Dominique WENDLING – Chargée de mission OP SaThoAn.

INTERVENANTS :

- *L'organisation des filières de commercialisation.*

M. Frédéric CHATAGNON – PB Conseil – Distribution et consommation française des produits de la mer.

M. François GALLET – IMA – Présentation de l'IMA et de ses démarches pour l'amélioration de la qualité et la valorisation des produits de la pêche.

Mme Véronique KNOPF – LOGIMAREE formation-conseil – Production/Transformation, logistique Marée : Le Métiers… Les évolutions !

M. David MILLY – OP Cap Sud – Présentation de l'OP Cap Sud.

M. Eric PETER – MIOS – Systèmes d'information des criées aux poissons.

- *Quelles stratégies pour valoriser les produits ?*

M. Gilles BERNARD – CLPMEM Bretagne, représentant des ligneurs de la pointe Bretagne – Caractériser nos produits et nos marchés.

Melle Aurélie DESSEIN – AMOP – Bilan de la marque « Golfe du Lion ».

M. Dominique WENDLING – SaThoAn – Les nouveaux signes de qualité.

Dr Robert CRAUSTE – Conseil Régional délégué à la santé – Les bienfaits pour la santé des produits de la mer.

Mme Marie LESUEUR – Pôle Halieutique Agrocampus Rennes – Encourager et promouvoir le développement de nouveaux produits.

M. Patrick ALLAUME – ID MER – Transformation et Innovation : Développer le savoir-faire.

M. M'Hamed MERDJI – Sup de Co Montpellier – Le marché de la Sardine.

- *Valorisation des co-produits et des invendus.*

M. Bertrand WENDLING – SaThoAn – Les volumes et les enjeux concernés.

M. Jean-Vincent CHANTREAU – EUROSEAFOOD TRADING – Exemples de valorisations réussies.

ETAT DES LIEUX ET SOLUTIONS DISCUTEES :

Ces tableaux récapitulatifs rendent compte de manière synthétique des différents sujets abordés lors des discussions de l'atelier « Marchés ».

<table>
<tr><th colspan="2">ATELIER MARCHES (1)
Mieux comprendre nos filières de commercialisation.
Animé par M. Alain Paugam (Cépralmar) et par M. Bertrand Wendling (SaThoAn)</th></tr>
<tr><th colspan="2">Discussion : Quels sont les freins à la promotion de nos produits?</th></tr>
<tr><th>Etat des lieux/Constats</th><th>Solutions discutées</th></tr>
<tr><td>Manque de communication entre les pêcheurs et la filière avale</td><td rowspan="2">Nécessité d'établir un cadre de communication entre les différents organismes de représentation de la filière pêche. Le manque de communication qui se généralise à tous les niveaux de la filière est reconnu comme un frein majeur à la promotion des PDLM méditerranéens</td></tr>
<tr><td>Méconnaissance de la destination finale (géographique), des modes de consommations et de la fréquence de consommation des produits de la mer (PDLM) méditerranéens</td></tr>
<tr><td>Marketing du produit peu développé pour les PDLM méditerranéens</td><td>Communiquer sur les bienfaits des produits et sur leur environnement</td></tr>
<tr><td>Manque de traçabilité des PDLM méditerranéens donc pas d'indication de provenance</td><td>Communiquer sur la provenance et la qualité des PDLM méditerranéens</td></tr>
<tr><td>Réglementation sur la taille des captures peu adaptée à la pêche méditerranéenne</td><td>Nécessité d'adapter la réglementation à la région</td></tr>
<tr><td>Augmentation des charges imputables aux pêcheurs qui fragilise la santé économique de leur entreprise</td><td rowspan="2"></td></tr>
<tr><td>Faibles volumes débarqués (par espèce) régionaux comparés à ceux négociés par les marchés qui font appel au commerce international</td></tr>
</table>

ATELIER MARCHES (1)

La promotion des produits.
Animé par Melle Aurélie Dessein (AMOP) et M. Dominique Wendling (SaThoAn)

Discussion : Quels outils d'identification et de promotion?

Etat des lieux/Constats	Solutions discutées
Une **communication** sur le produit implique un **investissement à long terme**	**Communiquer sur plusieurs aspects :** Nécessité de **modifier les idées préconçues** sur les poissons d'eau de mer liés à la salinité et aux problèmes d'hypertension La valorisation du produit doit passer par la promotion du **côté festif et les bienfaits sur la santé** La valorisation des produits doit passer par la promotion de certaines **pratiques de pêche, seul moyen de différenciation**
Manque général de communication sur la promotion des PDLM méditerranéens	
La **qualité du poisson est déterminée par la qualité du milieu** qui est le même pour tous, que l'on pratique une pêche intensive ou artisanale	
Existence d'une **qualité standard des PDLM**, acquise, due aux consommateurs	Instaurer **l'Indication Géographique Protégée (IGP)** pour communiquer sur la fraîcheur, la provenance et l'environnement du produit
Les **ventes** ont lieu le **jour même de la pêche**	Assurer la **qualité du produit à un prix raisonnable**
Il existe une **saisonnalité** des produits	**Rôle à jouer par les offices de tourismes** sur la promotion des produits locaux
	Favoriser les relations avec les médias pour valoriser la profession et les produits

ATELIER MARCHES (2) **Diversification des modes de vente :** **Animé par Melle Claire-marine Lesage (Cépralmar) et Philippe Maingourd (Criée d'Agde)**	
Discussion : Comment réorganiser nos marchés?	
Etat des lieux/Constats	Solutions discutées
Peu de communication entre pêcheurs et mareyeurs avant le débarquement concernant les prises : situation récurrente de **travail en flux tendu pour les mareyeurs**	Faire **changer les mentalités** en instaurant un cadre de communication entre pêcheurs et mareyeurs sur les prises afin de **mieux anticiper les apports** avec également un retour pour les pêcheurs (retour d'information, financier...). Mettre en place **un système de parrainage entre pêcheurs et mareyeurs**
La filière pêche est une **juxtaposition de métiers sans lien entre eux**	Nécessité d'**organiser, de diffuser et d'utiliser l'information**
Problème de valorisation des retraits et invendus	**Faciliter la redirection des produits invendus vers d'autres marchés** comme les farines alimentaires. **Considérer les retraits comme des accidents** et travailler sur la **prévention** de ces retraits
Existence de **lacunes dans l'organisation et les méthodes** de travail	Nécessité de **maîtriser la production et d'organiser le marché** pour un meilleur suivi afin de maîtriser les problèmes liés aux pertes
Problème de recrutement et d'apprentissage des métiers de la filière pêche	**Améliorer les techniques de pêches** afin de réduire les coûts (expl : coûts liés à la multiplication des traits de chalut). Demande de gros investissements mais plus retables au final
Pas d'uniformisation des règles entre les différents maillons de la filière ce qui conduit à sa **désorganisation**	**Prévoir les prises en fonction de la demande** (en respectant les quotas) avec une double activité des pêcheurs en période creuse
Existence d'une **traçabilité mal organisée**, manque de traçabilité aux étapes de capture et de débarquement	Besoin d'un système de **traçabilité transversale** avec la mise en place d'un système global d'information
	Besoin d'une **aide financière** ou d'un retour sur les prix **pour encourager la mise en place d'une traçabilité efficace**

ATELIER MARCHES (2) **Transformation et innovation.** **Animé par M. Bertrand Wendling (SaThoAn) et par M. Alain Paugam (Cépralmar)**	
Discussion : Encourager les politiques de marketing	
Etat des lieux/Constats	Solutions discutées
Tous les PDLM n'ont pas la même image pour les consommateurs. **Certains poissons méditerranéens comme la sardine ne sont appréciés des consommateurs que dans un environnement ultra restreint** (sardinade) qui ne facilite par leur commercialisation tout au long de l'année**.**	Apprendre à **comprendre les goûts et les associations des consommateurs** ainsi que leurs évolutions
Manque évident d'un centre technique d'innovation en Méditerranée et manque de coopération au sein de la profession	Il faut **transformer le produit** jusqu'à ce qu'il ne soit plus reconnaissable afin d'effacer l'image négative du produit tout en répondant aux attentes des consommateurs
	Communiquer sur le côté festif et les bienfaits du produit, faire aimer le produit en faisant **changer les mentalités sociales** et **instaurant un rituel** autour de celui-ci
	Instaurer une réelle dynamique de lancement dans l'innovation
	Adapter les techniques de transformation aux spécificités locales (tailles plus petites…)

ATELIER MARCHES (3) **Valorisation des coproduits et des invendus. Animé par M. Alain Paugam (Cépralmar)**	
Discussion : Des outils à mettre en œuvre	
Etat des lieux/Constats	Solutions discutées
Les prix de retrait ne sont pas appliqués à toutes les OP et les criées.	**Harmoniser l'application des prix de retrait** afin de simplifier les actions de valorisation des écarts de pêche
Les **invendus en Méditerranée concernent essentiellement la sardine** qui partent ensuite vers la conserverie	**Existence de techniques** qui permettent de **récupérer une grande partie de chair** sur les restes de poissons dans le but d'être valoriser en farines et compléments alimentaires. Ces **techniques peuvent être adaptées aux poissons entiers provenant des invendus**
Paradoxe : certains produits invendus sont détruits alors qu'il existe un déficit protéinique chez certaines populations	**Aménager des structures de valorisation des invendus de poissons et d'innovation** des PDLM adaptés aux volumes méditerranéens

Points négatifs du marché méditerranéen concernant l'organisation des filières de commercialisation:

- Méconnaissances des marchés méditerranéens, de la destination des produits, du taux d'exportation et des pays importateurs.
- Absence d'une vision précise de la filière, poids des différents intermédiaires et leur incidence sur le prix des produits à la vente.
- Incohérence entre les règlementations (tailles minimales biologiques et calibres [poids] de commercialisation) nationales et européennes – nos marchés – et la biologie des espèces méditerranéennes.
- Les OP ne jouent pas un rôle suffisant pour maintenir les apports (équilibre Blanc/Bleu), assurer la régularité de l'offre et soutenir des marchés de gros auprès des industriels.
- Disparité de la qualité des PDLM débarqués.
- Manque des prévisions d'apports des PDLM pêchés à la journée.
- Nécessité de poursuivre le travail sur l'amélioration de la qualité niveau standard minimum des poissons (pas assez d'implication des professionnels).

Propositions d'actions :

- Développer une analyse filière pour 5 à 10 PDLM de Méditerranée (commercialement significative : identifiant les marchés, les flux, la destination, le conditionnement, l'utilisation) => 12 mois.
- Adaptation d'un plan de gestion de la Ressource / Marché.
- Mise en place d'outils ou de moyens à destination des OP permettant d'assurer la régularité des apports (pour certaines espèces : sardine, ...) => 24 mois.
- Définition d'un socle commun (tous métiers) minimum de qualité des PDLM issus du Golfe du Lion et des étangs. => 12 mois.
- Mise en œuvre de ce socle commun.

Point négatifs concernant les stratégies de valorisation des produits méditerranéens :

- Pas d'utilisation de l'image des produits méditerranéens (nutritionnellement bon).
- Pas de participation des autres acteurs de la filière.
- Absence de stratégie de promotion sur les PDLM méditerranéens (fondé sur les images associées aux produits).
- Absence de culture agroalimentaire en Languedoc-Roussillon sur les PDLM.
- Difficulté du travail des poissons de petites tailles.
- Les caractéristiques de la pêche méditerranéenne ne se prêtent pas aux filières classiques de valorisation des coproduits (en termes de volume et de prix).

Propositions d'actions :

- Travail de communication sur un à deux produits et leur associer une image appropriée (festive, régionale, plaisir, approche saisonnière) pour renforcer les ventes sur les différents marchés, (poisson, coquillage) => 18 mois.
- Création d'un groupe de travail régional sur la problématique valorisation – invendus – rejets et co-produits. => 18 mois.
- Mettre en œuvre 2 à 4 actions pilotes au travers de groupes de volontaires (mareyeurs/pêcheurs) sur la promotion et l'image des PDLM du Golfe du Lion => 24 mois.
- Création d'un centre de compétence régionale d'innovation des PDLM => 36 mois.
- Utilisation du relais Média et de la télévision.

CONCLUSION GENERALE DES ASSISES DE LA PECHE

La tenue des assises de la pêche a été l'occasion de faire un état des lieux précis sur la situation complexe mais dynamique du secteur des pêches maritimes en Languedoc-Roussillon. Le Comité Régional des Pêches du Languedoc-Roussillon tient tout d'abord à remercier vivement l'ensemble des participants, intervenants et organisateurs pour leur implication dans cet évènement, qui a permis de prolonger la reconnaissance des spécificités du Golfe du Lion dans la pêche en Méditerranée.

L'ensemble des acteurs de la filière et leurs divers partenaires ont ainsi pu observer que les professionnels ont amorcé une réflexion profonde sur les évolutions de leurs pratiques, disposant de surcroît de propositions concrètes afin de préparer l'avenir du secteur.

Un élément de réponse réside dans l'effort à accomplir afin de protéger durablement les ressources halieutiques. Les pêcheurs sont en effet directement dépendants de la richesse des eaux du Golfe du Lion. Ils constituent les premiers acteurs de la gestion de ces milieux, réelles sentinelles capables d'observer quotidiennement les évolutions de la biodiversité. Cette connaissance se double d'une véritable capacité d'action : les pêcheurs sont fréquemment amenés à adopter des mesures de gestion afin de maintenir la ressource. Il convient de poursuivre et d'appuyer ces initiatives par l'action des partenaires scientifiques et institutionnels comme par le soutien des organisations professionnelles.

Ces assises ont largement démontré l'intérêt direct qu'ont les acteurs de la pêche à adopter des stratégies concertées. Proposer des solutions concrètes et rationnelles requiert un raisonnement à l'échelle de la filière. C'est ainsi que l'interprofession doit travailler à appréhender l'évolution des acteurs et de leur métier, que ce soit en matière d'identification, de valorisation de l'image et de formation ou en terme d'évolution professionnelle.

Accompagner les professionnels de la pêche dans cette période charnière que traverse le secteur demande également une vision prospective sur les besoins d'un marché international en constante évolution. L'association des structures locales et régionales impliquées dans une réelle ingénierie commerciale s'est ainsi affirmée comme un élément clé de structuration de la filière. Ces acteurs contribuent directement au maintien des activités de pêche, dans une recherche constante d'innovation et d'attractivité.

Il est fondamental de pouvoir accompagner et soutenir les professionnels dans leurs choix et leurs évolutions : il faut rappeler dans ce sens que le pêcheur doit être au centre des décisions qui le concernent. Positionner le pêcheur comme sujet et non comme objet des politiques marines et littorales constitue un principe d'efficacité certain.

C'est précisément cette exigence que s'imposent les organisations interprofessionnelles comme le Comité Régional des Pêches du Languedoc-Roussillon. Les débats de ces assises constituent donc le cadre de réflexion de l'action du CRPMEM LR et les solutions entrevues représentent autant de pistes d'actions à développer pour maintenir les spécificités des pêches dans le Golfe du Lion.

Rappelons-nous enfin que si la pêche a un avenir, c'est à nous de le construire !

DISCOURS DE CLOTURE DES ASSISES DE LA PECHE

DISCOURS DE M. HENRI GRONZIO, PRESIDENT DU COMITE REGIONAL DES PECHES LANGUEDOC-ROUSSILLON.

Monsieur le représentant du Ministre,

Monsieur le Président du Conseil Régional,

Monsieur le Président du Conseil Général de l'Hérault,

Monsieur le Président du conseil scientifique de la CGPM,

Monsieur le Directeur de l'Ifremer,

Mesdames et Messieurs, chers collègues, chers amis,

Tout d'abord, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de ces assises et plus particulièrement l'ensemble des salariés du Lycée de la Mer, du Cépralmar, de la SaThoAn et de l'AMOP, les élèves de l'école d'Agronomie de Montpellier.

Bien sûr je n'oublie pas et tiens à remercier spécialement les salariés du Comité régional des pêches : Aurélie, Clara, Magali et Arnaud.

Enfin, je tiens également à remercier et à saluer le travail remarquable réalisé par l'ensemble des intervenants et présentateurs.

Merci à tous d'avoir permis cette rencontre entre les professionnels, les scientifiques, les élus politiques, les représentants professionnels d'autres régions maritimes, les universitaires, les professionnels Catalans et Italiens.

Dans son discours d'ouverture, M. Cazé, Directeur des Pêches nous a expliqué que nos travaux étaient attendus.

Je crois, aujourd'hui, que nos travaux ne décevront pas et bien au contraire, qu'ils pourront inspirer certains voisins.

Durant la journée d'hier, 260 participants se sont retrouvés pour échanger, débattre et envisager l'avenir de la pêche des lagunes au Golfe du Lion.

Entre vendredi et aujourd'hui, les assises auront réuni près de 400 personnes soucieuses de l'avenir de nos professions.

M. Cazé nous indiquait également que le moment de cette réunion était mal choisi. Mais je crois qu'il a bien compris que le moment du choix était toujours le bienvenu et lié à la volonté d'affronter, avec courage et lucidité, les difficultés.

Ces choix et ces propositions émanant des débats d'hier vont maintenant vous être présentés par les animateurs d'ateliers.

Il constitue un résumé des débats et orientations qui en sont issus, ainsi que des propositions de choix qui en ont découlées.

Un document plus détaillé et plus complet sera édité début janvier et lancera les actions et prospectives qui guideront nos organisations dans les années à venir.

La richesse des échanges a été telle qu'il nous semble intéressant d'envisager la reconduction de ce type événement, peut être tous les 2 ou 3 ans.

Encore merci à tous.

DISCOURS DE CLOTURE DES DIFFERENTS REPRESENTANTS DU SECTEUR DE LA PECHE

DISCOURS DE M. CORRADO PICCINETTI, PRESIDENT DU COMITE SCIENTIFIQUE CONSULTATIF DE LA COMMISSION GENERALE DES PECHES POUR LA MEDITERRANEE

Pour conclure les travaux, M. Corrado PICCINETTI a souligné l'importance de la place centrale des pêcheurs et de leurs organisations professionnelles afin qu'ils aient une approche responsable et soutenables des changements, en insistant sur le fait que tous les pays doivent s'orienter dans ce sens. Il a également appelé à une meilleure connaissance pour améliorer la situation.

DISCOURS DE M. GERARD RIOU, DIRECTEUR DU CENTRE IFREMER DE MEDITERRANEE

Gérard RIOU, en tant que Directeur de l'Ifremer Méditerranée, a insisté sur la nécessité d'accroître les échanges d'informations entre la profession, les scientifiques et l'administration notamment sur les questions de ressources. Il a également estimé qu'il faut rendre le pêcheur maître de son destin en appelant à la constitution de plans de gestion qui permettraient de traiter la durabilité de la pêche. Enfin, il a insisté sur l'importance de privilégier l'approche écosystémique dans les mesures de gestion à venir.

DISCOURS DE M. FRANÇOIS LIBERTI, VICE-PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL DE L'HERAULT

M. Liberti a souligné que les travaux entrepris lors de ces assises marquent un tournant et a rappelé qu'il n'y a pas de politique de gestion durable des pêches si le pêcheur n'est pas au centre de cette politique. La politique de la ressource, le volet social et commercial doivent être développés par ce prisme.

DISCOURS DE M. JEAN-BAPTISTE GIORDANO, VICE PRESIDENT DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON, PRESIDENT DU CEPRALMAR.

Après avoir félicité les participants et les organisateurs pour le succès de ces assises, M. Giordano a rappelé que la mobilisation interprofessionnelle contribuera à une structuration plus efficace de la pêche des lagunes au Golfe du Lion, avant de conclure par une métaphore musicale : *« Nous avons maintenant les partitions, essayons de jouer la musique ! »*